



RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 JUILLET A ESCH CENTRE HENRI SCHMITZ

Liste des présences du CA : Schockmel, Wagner, Keiffer, Pulli, Krack, Weis, Kirtz, Biren, Pirrotte, Gatti, Glod, Deischer, Ney

Personnel FLH : Gradoux, Malesevic, Dolo, Goergen, Schmitt

Excusés : Simonelli, Stot

M. Jos Theysen, président du Handball Esch qui est organisateur de l'Assemblée générale, souhaite d'abord la bienvenue aux clubs et membres du CA. Il espère que la réunion se déroulera dans une bonne et fructueuse atmosphère.

M. Romain Schockmel, président de la FLH, remercie M. Theysen et le club du Handball Esch pour l'organisation de l'AGO. A la mémoire des membres décédés, l'assemblée se lève pour une minute de silence. Ensuite il souhaite la bienvenue au président du COSL M. André Hoffmann et aux membres de la presse. M. Schockmel félicite les clubs pour les bonnes prestations en Coupe d'Europe. Il revient aux championnats qui étaient très excitants dans toutes les catégories. Au point international il souligne que l'objectif de se qualifier pour la 2^e phase de qualification pour les championnats d'Europe 2020 chez les hommes n'a pas été atteint. Le début du projet « Dames » a connu un grand succès. Pour la première fois des jeunes filles seront intégrées au Sportlycée. Il fait un appel aux clubs que sans arbitres, le handball n'existe plus et que c'est très important d'inscrire un maximum de candidats à la formation organisée par M. Patrick Simonelli le weekend du 07 au 09 juillet. Ensuite il revient à la situation de la FLH au début de son mandat. Le président remercie les membres du CA, pour leurs efforts réalisés tout au long de la saison. Ces efforts ont grandement contribué à améliorer les perspectives de la FLH. Il remercie les partenaires fidèles pour leur soutien et souhaite la bienvenue aux nouveaux sponsors. Puis M. Schockmel regrette qu'au monde sportif luxembourgeois il n'y a pas de statut juridique pour les sportifs de haut niveau. Il est essentiel d'avoir ce statut si on veut progresser. Ensuite le président déplore que malgré les efforts réalisés par la FLH, l'organisation d'un événement international comme le Trophée des Champions ou le EHF CUP FINAL 4, n'a pas pu être réalisée suite aussi à des technologies dépassées à la Coque. A la fin M. Schockmel mentionne le passage en retraite du directeur technique national M. Dominique Gradoux. Dominique fait partie de la FLH depuis 1999. Le président souligne les mérites de son travail et souhaite que la FLH peut continuer à compter sur lui.

1. Appel des délégués

Tous les clubs, à part le HC Uewersauer, sont présents. Le total des voix à émettre est de 64.

2. Adoption du rapport de l'AGO 2016

Le rapport est approuvé par acclamation.

3. Adoption des rapports des différentes organes de la FLH

M. Jeannot Ney présente le rapport de la Referees Commission et rappelle que la FLH cherche encore 2 représentants des clubs pour la Referees Commission vu que Mme. Karier et M. Scheuren ont démissionné. Il félicite le corps arbitral pour ses prestations en 2016-2017. Il explique que M. Claude Weinzierl va compléter le groupe « Désignation des arbitres » avec M. Georges Geib et M. Paul Nesser. M. Schmitt ne fait plus partie de ce groupe.

M. Alain Weis présente le rapport de la commission « Jeunes ». Il souligne le bon travail au Sportlycée. La formation des jeunes est essentielle pour le développement et la progression de notre sport au Luxembourg. Pour la saison prochaine il faut analyser et adapter les différentes catégories d'âges. L'intégration des équipes U21 dans la première partie du championnat de la promotion a été un succès.

M. Marcel Kirtz présente le rapport de la commissions « dames ». Rétrospectivement il souligne que l'extension de la filière féminine était nécessaire et logique. Après la formation de la commission « dames » en 2016, la FLH a engagé M. Nikola Malesevic comme entraîneur nationale dames. En juin deux matches amicaux ont été organisés contre la Guinée. En 2017/2018 13 filles seront intégrées au Sportlycée.

M. Thierry Wagner présente le rapport de la commission « Marketing ». Il remercie tous les partenaires qui sont restés fidèles depuis des années. Il avoue qu'au début, vu la mauvaise représentation externe de la FLH, il était difficile de contacter des nouveaux sponsors. En réalisant une nouvelle brochure « Sponsoring FLH », la situation a changé peu à peu. Le bilan final est excellent. Malheureusement la société « Sales-Lentz » n'a pas prolongé son partenariat de « League Sponsor ». Cependant la société a confirmé un engagement réduit au futur.

Les rapports sont votés par acclamation.

4. Interventions FLH

M. Wagner prononce un éloge du directeur technique national M. Dominique Gradoux. M. Gradoux prend la parole et se remercie de la confiance que la FLH lui a accordée. Il fait un bilan des dernières années et souhaite bonne chance pour l'avenir. Il confirme sa volonté de rester à disposition de la FLH et d'aider à l'intégration du nouveau DTN Maik Handschke. Ensuite M. Handschke se présente aux clubs. Pour atteindre les objectifs il souhaite travailler en étroite collaboration avec les clubs. M. Wagner informe les clubs que M. Handschke fait partie du staff technique en Suède au Partille Cup (U17 Garçons).

5. Intervention du président du COSL M. André Hoffmann

M. André Hoffmann exprime sa joie de voir une Assemblée générale si bien organisée et fréquentée. Le président du COSL salue le dynamisme au sein de la fédération. Il félicite la FLH pour une excellente saison au point national et international. M. Hoffmann est heureux de voir que la situation de la FLH s'est remarquablement reconstituée. Ensuite il souligne l'importance du nouveau subsidé « Qualité + » pour les clubs. M. Hoffmann est ravi du développement du projet « Dames » les derniers mois et souligne l'importance d'avoir une filière féminine dans tous les sports.

6. Présentation du rapport d'activités du CA 2016/2017

M. Schmitt présente le rapport d'activités du CA. Le CA s'est réuni à 16 reprises. M. Schmitt explique que les réunions se sont déroulées toujours dans un cadre transparent et équitable. Le rapport d'activité est voté par acclamation.

7. Présentation des comptes annuels au 31 décembre 2016 et présentation du rapport de la commission de contrôle financier

M. Krack présente le bilan 2016 et il donne des explications concernant quelques variations plus importantes. M. Olivier Nosbaum qui représente Ernst & Young confirme l'exactitude du bilan présenté par M. Krack. Mme Weimischkirch qui représente les membres de la commission de contrôle financier (Mme Weimischkirch, M. Toth et M. Fancelli) demande aux clubs de donner la décharge au trésorier M. Krack car aucune irrégularité n'a été détectée. La décharge est accordée par acclamation.

8. Décharge à donner aux membres des organes fédéraux

La décharge aux membres des organes fédéraux est accordée par acclamation.

9. Examen et vote des propositions budgétaires pour le prochain exercice

M. Krack présente le budget 2017 et donne quelques explications concernant la comptabilité des recettes du sponsoring suite à une intervention de M. Kaiser (HBC Schiffflange). Le budget est voté par acclamation.

10. Décharge à donner au CA en charge avant mai 2016

M. Schockmel explique d'abord que suite à une intervention de la part de la FLH, la fédération a pu récupérer un montant de 15.000.- des factures de sponsoring impayées des années précédentes. Malheureusement une autre société a été déclarée en faillite. Afin de terminer ce chapitre M. Schockmel demande aux représentants des clubs de donner la décharge au CA en charge avant 2016. M. Fancelli (Handball Esch) demande aux clubs de refuser cette décharge vue que ce refus n'aurait pas de conséquences substantielles pour la FLH. La décharge est refusée unanimement.

11. Admission d'un nouveau membre au CA

Mme Sandra Kaysen, proposée par le HC Berchem, est admise par acclamation.

12. Fixation du montant des cotisations

M. Schmitt présente le tableau des nouveaux montants des cotisations. Ces tarifs ont été acceptés lors d'une réunion de la commission des présidents organisée par la FLH. Les nouveaux tarifs sont approuvés par acclamation.

13. Adoption des modifications de règlements présentées par la Commission statutaire

M. Pirrotte donne quelques explications concernant le déroulement des réunions de la commission. Il avoue que le chapitre des mutations a été négligé vu le manque de temps. Il propose aux clubs de faire des réflexions quant au système des transferts et d'envoyer ces idées à la FLH. Un groupe de travail, mis en place par les clubs et la FLH, va regrouper ces

propositions. Finalement la commission statutaire va émettre un texte qui sera proposé aux clubs lors d'une table ronde organisée avant la prochaine Assemblée générale. Le texte final sera voté à l'Assemblée générale 2018.

Ensuite M. Pirrotte demande aux clubs s'il y a des questions concernant la proposition des modifications du règlement.

Après quelques interventions (M. Jung, M. Fancelli, M. Kremer, M. Spielmann, Mme. Gary-Kox, M. Kaiser, M. Muller) on a constaté que surtout le changement proposé de l'Art. 13 (Règlement Coupe) pose des problèmes.

M. Kaiser propose d'utiliser le texte de l'EHF. 9 clubs (41 voix) ont voté pour cette option. Les clubs de Pétange et Differdange ont voté contre cette proposition.

Les autres propositions sont approuvées par acclamation.

14. Situation HC Uewersauer

M. Schmitt explique que prochainement un tribunal va désigner un liquidateur qui va traiter la dissolution du club. Il n'y a plus de contact avec le club depuis 4 ans. Les factures restent impayées depuis fin 2013. M. Schmitt propose à exclure le club en se basant sur l'article 15 des statuts de la FLH. Néanmoins la FLH maintient ses prétentions de récupérer le montant des factures ouvertes (3490.-).

L'exclusion du HC Uewersauer est approuvée unanimement.

15. Examen des questions et interpellations présentés dans les délais au CA

M. Birchen, représentant du HC Redange, demande aux clubs l'autorisation de pouvoir aligner en catégorie U14 garçons 2 ou 3 joueurs âgés de 15 ans. Conditions : Le club n'a pas inscrit d'équipe U17, accord préalable du DTN et pas de possibilité de jouer la poule titre.

M. Spielmann (HB Dudelange) et M. Fancelli (Handball Esch) pose la question pourquoi le CA ne prend pas une décision. Le CA répond qu'on voulait éviter les discussions à tout prix. Dans l'avenir, le CA prendra une décision au cas par cas.

Museldall vote contre cette autorisation. Pétange et Diekirch s'abstiennent. La demande est accordée à la majorité des voix.

16. Fixation du lieu de la prochaine Assemblée générale ordinaire

La prochaine Assemblée générale sera organisée par le club du HB Bettembourg le 30 juin 2018 à Bettembourg.

17. Mots de remerciements de l'échevin de la ville d'Esch/Alzette M. Henri Hinterscheid

M. Hinterscheid remercie la FLH et les clubs d'avoir organisé l'Assemblée générale au Centre Henri Schmitz à Esch/Alzette. Il félicite le club du Handball Esch pour le doublé et souligne l'importance de la relation entre les communes et leurs clubs. Il souhaite à tout le monde une bonne saison 2017/2018 et que le meilleur gagne. Ensuite il invite les participants au verre de l'amitié offert par la commune.